

Note de position

Difficultés d'approvisionnement des matières premières :

Les canaliseurs alertent les donneurs d'ordres

« Les Canaliseurs » souhaite alerter sur les difficultés actuelles relatives à la production de matières premières, qui peuvent entraîner une rupture d'approvisionnement et une augmentation importante des coûts pour les entreprises de canalisations.

Le constat

Les entreprises constatent, depuis la fin de l'année 2020, d'importantes difficultés de production pour certains de leurs fournisseurs, elles-mêmes étant dues à des difficultés d'approvisionnement des matières primaires utilisées pour leurs produits. **La plupart des matières sont à ce jour concernées mais c'est particulièrement criant pour les matières plastiques et métalliques.**

Ces difficultés d'approvisionnement sont dues à différents facteurs, parmi lesquels :

- Nouveaux besoins matières dues à l'épidémie de Coronavirus ;
- Des facteurs climatiques (vague de froid aux Etats Unis notamment) ;
- La déclaration de la « Force Majeure » de nombreux industriels producteurs de polymères aux USA et en Europe, par manque de matières premières et/ou défaillance de leur outil de production ;
- Une forte activité industrielle en Asie captant une partie importante de la production.
- La mise en maintenance de certaines usines transformant les matières premières destinées à fournir nos fabricants de tubes en PVC, PE et PP ;
- Une augmentation importante des coûts de transport sur le fret maritime ;

Une nouvelle difficulté difficilement absorbable pour les entreprises de canalisations

Ce contexte peut avoir trois conséquences majeures pour les entreprises de canalisations :

- Une **rupture d'approvisionnement** au niveau des tuyaux et raccords, en particulier en matières plastiques, pour les chantiers ;
- Une **augmentation importante des coûts et des prix** sur ces mêmes produits pour les entreprises ;
- Une **augmentation des délais de réalisation des chantiers.**

Dans un contexte déjà difficile, marqué en particulier par **une commande publique en berne depuis plus d'un an** (baisse de 29% du nombre d'appels d'offres canalisations en 2020 par rapport à 2019) et une **hausse des coûts** (parmi lesquels le surcoût lié à l'épidémie), cette nouvelle difficulté serait difficilement absorbable pour les entreprises de canalisations.

Les pistes de solutions

Pour les marchés qui comportent des clauses de révisions de prix, la répercussion des hausses des prix des matières premières pourra se faire via les 5 index TP propres aux travaux de canalisations. **Le syndicat demande aux maîtres d'ouvrage de veiller à l'utilisation et la bonne utilisation de ces index.**

Pour les marchés à prix fermes ou actualisables, s'agissant de circonstances imprévues, exceptionnelles et en grande partie liée aux conséquences de la pandémie actuelle, cette inflation des coûts entraîne manifestement un déséquilibre de l'économie du marché. Celui-ci **doit être pris en compte par les maîtres d'ouvrage, qu'ils soient publics ou privés.**

Le syndicat souhaite attirer l'attention des maîtres d'ouvrage **sur les difficultés d'approvisionnement des entreprises, qui ont des conséquences sur le planning de réalisation des chantiers. Il est nécessaire de procéder à des prolongations et ajustements sur les délais d'exécution pour tenir compte de cette situation.**

“ Dans un contexte déjà difficile, J'en appelle aux maîtres d'ouvrage et leur demande d'utiliser les outils à leur disposition et de faire preuve de souplesse, **pour que les entreprises puissent participer pleinement à la relance sur les territoires.** ”

*Alain Grizaud,
Président des Canalisateurs*